

PATRIMOINE A ANTONY : RESTONS VIGILANTS !

Depuis 2009, l'ASPEA se donne pour mission de freiner les ardeurs des promoteurs qui ne veulent faire qu'une bouchée de nos derniers pavillons de charme dans le centre-ville. Modifié en 2008, le PLU (plan local d'urbanisme) leur donne les coudées franches pour mener à bien leurs programmes. Situé entre la rue A. Mounié, l'avenue G. Péri et la RD 920, l'îlot du centre-ville est désormais en zone UAa densifiable. Ce changement a permis à la SCI Franco Suisse d'acheter de nombreux terrains, de démolir les pavillons fin XIXe qui s'y trouvaient et de construire des immeubles au ras du trottoir : circulez, il n'y a plus rien à voir !

Notre inquiétude reste entière concernant le front bâti de cette avenue G. Péri visible de la gare du RER Antony centre et qui pour l'instant, n'a pas été touché. Nous n'avons hélas aucune certitude quant à son avenir et nous attendons des garanties de la part du maire de notre ville.

Nos recours juridiques n'ont pas empêché la casse sur une partie de l'avenue G. Péri mais ils ont permis de dévoiler l'illégalité de certains procédés et de faire apparaître au grand jour ce qui devait se faire au coup par coup et en catimini. Il n'est jamais inutile de rappeler qu'avoir du pouvoir ne doit pas donner tous les droits.

Notre lutte n'est pas vaine puisque nous avons aussi empêché la construction de deux immeubles rue de l'Abbaye. Il est intéressant de souligner qu'avant tout dépôt en mairie, les éventuels acquéreurs de parcelles, viennent nous présenter leurs projets et pour l'instant, la plus grande partie du côté impair de cette rue a conservé sa cohérence architecturale. En ce moment, la charmante « villa Salazie » située au N° 17 de la rue, est sous le feu de la rampe et notre inquiétude quant à son avenir a de grande chance de n'être qu'un mauvais souvenir ! En effet, dernièrement, un projet de remise en état du pavillon a été déposé en mairie et il y a de fortes chances que ce pavillon de charme soit restauré.



N° 17 rue de l'Abbaye ; la « Villa Salazie »

Concernant le paysage situé dans l'environnement immédiat de la gare du RER Antony centre et de l'hôpital privé, l'ASPEA est attachée au maintien des derniers pavillons fin XIXe et des jardins anciens qui sont la vitrine du centre. Mais ce n'est pas seulement affaire d'esthétique puisque cet endroit encore aéré et verdoyant, nous permet de mieux respirer tandis que la circulation automobile y est extrêmement dense aux heures de pointe.



N° 15,17,19,21 Bd P. Brossolette ; pavillons remarquables avec jardins arborés

Mais quelles sont nos garanties à long terme sur la pérennité de ce cadre de vie assez exceptionnel ? Hélas, comme nous n'en avons aucune, l'heure n'est pas venue de baisser la garde.

Par conséquent, nous appelons à la vigilance de chacun et plus particulièrement à la mobilisation des groupes de riverains qui habitent dans ce secteur menacé par les promoteurs.

Notre centre doit conserver son authenticité et ne pas se transformer en un centre de ville de banlieue sans âme et sans caractère. Comme il appartient au maire d'accorder ou non des permis de construire, il lui appartient au préalable de porter un regard sensible et d'agir pour préserver les beaux ensembles de pavillons anciens et les jardins arborés et fleuris qui les entourent.

Nous avons besoin de vous pour peser dans la balance et lutter contre la densification aveugle et sans discernement qui est programmée aux alentours des gares.

Sans votre mobilisation, l'ASPEA est impuissante alors soutenez-nous en adhérant à l'ASPEA.

BULLETIN D'ADHESION

Adhésion possible aussi par carte bancaire depuis notre site www.aspea.fr
ou en envoyant ce bulletin + un chèque à l'ordre de :
ASPEA - 3, rue de l'Abbaye, 92160 ANTONY

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

☐ Membre actif : 12 € ☐ Etudiant / Demandeur d'emploi : 5 €

☐ Membre bienfaiteur: 30 € et +

Possibilité de reçus fiscaux pour les impôts : 30 € et +

Don ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à 60% du versement

L'ASPEA respecte la confidentialité des données qui lui seront fournies et ne diffuse en aucun cas les coordonnées de ses adhérents.